

Après des iambes en grec, on lit:

Nominis Busleidiani proximum primo decus,
 Itane nos orbas, virenti raptus aevo Hieronyme?
 Litterae, genus, senatus, aula, plebs, ecclesia,
 Aut suum sidus requirunt, aut patronum flagitant.
 Nescit interire, quisquis vitam honeste finiit.
 Fama virtutum perennis vivet usque posteris.
 Eruditio trilinguis, triplici facundia
 Te loquetur, cujus opibus restituta, reffloruit.

Jérôme de Busleyden fréquenta aussi les peintres et les musiciens qu'il aida de ses libéralités.

Par son testament en date du 22 juin 1517, il avait légué des sommes considérables pour établir à Louvain un collège qui prit le nom de son fondateur mais qui, incorporé à l'université, est plus connu sous celui de Collegium trilingue.

Les fonds pour les gages des professeurs et pour treize bourses avaient été prévus et Jérôme avait chargé son frère Gilles d'assurer l'exécution de ses volontés. Sa fondation rencontra de grandes difficultés, ce qui amena sa famille, sur le conseil d'Erasme, à renoncer à tout héritage. Le célèbre humaniste exhorta Gilles de Busleyden, dans la lettre en latin que nous avons reproduite, à ne point se laisser détourner d'une si louable exécution.

Erasme fait à plusieurs reprises l'éloge de son ami et vante la création du collège auprès de correspondants aussi variés que Jacques Toussaint (*op. 26, let. 4*), Antoine de Berghes, abbé de Saint-Bertin (*op. 3, let. 13*) ou Daniel Taispille, suffragant de Morinie. A ce dernier, il écrit que Jérôme a tout donné pour son collège: «*Prima laus debetur clarissimo viro Hieronymo Buslidio, qui totum quod habebat, huic negotio dedicavit, fraudatis etiam fratribus*». (La première louange doit être donnée au très illustre Jérôme Busleyden qui a tout donné à cette affaire, en frustrant même ses frères.) Ailleurs encore, il parle de cette studieuse institution et de son fondateur: «*vir omnium seculorum memoria dignus*» (*op. 17, let. 11; op. 21, let. 56; op. 23, let. 11*).

Erasme rechercha pour le collège les érudits les plus renommés. Pour le grec, il fit d'abord appel à Jean Lascaris, originaire de Rhyndecus en Phrygie, un des plus grands savants de son temps. Il lui écrit en 1518 (*let. 12*) que Jérôme de Busleyden, «homme savant et puissant, de ce règne honneur incomparable, mort sur le chemin d'Espagne», a légué plusieurs milliers de ducats pour créer un nouveau collège à Louvain, une Académie actuellement une des plus florissantes où sont enseignées publiquement et gratuitement les trois langues: hébreu, grec et latin. Le salaire assez généreux de 70 ducats pouvait cependant être augmenté, en considération de la personne qui enseignerait ces disciplines. Il ajoutait qu'il y avait déjà un professeur d'hébreu et de latin, mais qu'il manquait